

	PROCEDURE DEFINIR LES MODALITES DE TRAVAIL ENTRE L'UHLIN ET LE COORDONNATEUR DE LA GESTION DES RISQUES		
		.12/2015	1/2

OBJET

Définir les modalités de travail entre l'UHLIN et le coordonnateur de la gestion des risques.

DOMAINE D'APPLICATION

UHLIN, direction qualité

PERSONNEL CONCERNE

IDE, cadre et praticien hygiénistes, coordonnateur, ingénieur en gestion des risques

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Manuel de certification, critère 8.a Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, avril 2011

Fiche descriptive de l'indicateur « Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales » (ICALIN.2), Direction générale de l'offre de soins, mars 2014

Références internes

Organisation de la gestion des risques associés aux soins, CH Tourcoing - DQGR GDR associés aux soins, 2012

Politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, CH Tourcoing – Direction Qualité-Gestion des Risques – Mars 2013

MO MEG – MSA 002 relatif à l'organisation de l'UHLIN

PS MEG – MSA 004 relative à l'organisation du CLIN

LISTE DES ANNEXES

NA

MOTS CLES

Coordonnateur, gestion des risques

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

ICALIN : indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales.

INDICATEURS

NA

Rédaction (nom et fonction)	Visa	Vérification (nom et fonction)	Visa
S. ALFANDARI : praticien hygiéniste M. DUHAMEL : cadre hygiéniste V. LEFEBVRE : IDEH		P. Patoz : Président du CLIN T. CHOPIN : Coordonnateur de la gestion des risques	

1- GÉNÉRALITÉS

L'organisation de la gestion des risques associés aux soins s'inscrit dans le cadre d'une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Elle vise notamment à prévenir les infections associées aux soins, réduire les risques associés aux soins et anticiper les événements infectieux indésirables graves.

2- MODALITES DE TRAVAIL

Le coordonnateur de la gestion des risques liés aux soins est invité systématiquement aux réunions de CLIN. Même s'il ne peut être disponible pour toutes les réunions, il en reçoit les comptes-rendus et peut s'exprimer sur les décisions prises.

Au moins un des membres de l'UHLIN est invité systématiquement aux réunions de la gestion des risques. Même s'il ne peut être disponible, il en reçoit les comptes-rendus et peut s'exprimer sur les décisions prises.

Le coordonnateur de la gestion des risques liés aux soins et au moins un des membres de l'UHLIN est systématiquement invité lors des réunions ayant trait à la résolution d'un événement infectieux grave détecté, dans le cadre de la gestion d'épidémie ou en cas de cellule de crise.

Les feuilles d'émargement et comptes-rendus de réunions constituent les éléments de preuves nécessaires au calcul de l'ICALIN.